



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des Finances Locales

Affaire suivie par : Mme OUTHIER
Réf : II.3
Tel : 04.50.33.60.91
Fax du service : 04.50.33.64.75
Mail : collectivites-locales@haute-savoie.pref.gouv.fr

Annecy, le 20 décembre 2005

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Groupements de Communes inéligibles
à la Dotation Globale d'Équipement des communes
de l'année 2006
(liste ci-jointe)

Circulaire n° 2005-79

Objet : Dotation globale d'équipement des communes – Année 2006

Réf. : Articles L 2334.32 à L 2334.39 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des articles du Code Général des Collectivités Territoriales cités en référence, sont éligibles à la Dotation Globale d'Équipement des Communes :

- les communes de moins de 2 000 habitants ;
- les communes de 2 001 à 20 000 habitants dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de 2 001 à 20 000 habitants ;
- les groupements à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants dont toutes les communes membres ont une population inférieure à 3 500 habitants et dont le potentiel fiscal du groupement est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen par habitant de l'ensemble des groupements de même nature.
- les groupements de communes de moins de 20 000 habitants ;
- les groupements de communes de plus de 20 000 habitants dont les communes membres sont en totalité éligibles à la D.G.E.

Le groupement que vous représentez ayant une population D.G.F. supérieure à 20 000 habitants et incluant des communes non éligibles est **inéligible** à la Dotation Globale d'Équipement des Communes de l'année 2006 et ne pourra en conséquence bénéficier à ce titre de subventions de l'État pour les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année 2006.

LE PRÉFET,

Signé : Rémi CARON

DGE 2006 – Groupements inéligibles

Arrondissement d'Annecy
Communauté de l'Agglomération Annécienne
Communauté de Communes des Vallées de Thônes
Communauté de Communes du canton de Rumilly
Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement
Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)
Syndicat Mixte Interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais (SITOA)
SI d'adduction d'eau de la Veïse
SM Départemental des Lycées et Lycées d'Enseignement Professionnel
SELEQ 74
Syndicat d'Aménagement du Genevois
Syndicat Mixte pour l'étude et la Réalisation par concesssion d'un tunnel routier sous le Semnoz
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annecien
SI des utilisateurs du point d'eau de "Chez Grillet" (SIUPEG)
SI du Lac d'Annecy (SILA)
SI d'aménagement du Borne
SI du Centre de Loisirs des Bromines (SICLOB)
SI pour la protection et l'aménagement du Semnoz (SIPAS)
SI pour la Gestion du Contrat Global et le Développement de l'Albanais (SIGAL)
SI pour l'aménagement du Bas Chéran (S.I.A.B.C.)
SI des Eaux des Lanches
SI Fier/Aravis
SI d'Electricité de la Vallée de Thônes

Arrondissement de Bonneville
Communauté de Communes du Pays Rochois
SIVOM de la région de Cluses
SM de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville
SIVOM du Pays du Mont Blanc
SIVOM du Haut Giffre
SIVOM du Jaillet
SIVU Espace Nature Mont Blanc
SIVU "Actions ville 2006"
SIVU "Espace nautique du Foron"
SM d'aménagement de l'Arve et ses abords
SM de la ressource en eau de la région de St Pierre-en-Faucigny (SYRE)
SI pour la création d'une Structure d'Hébergement Temporaire (SISHT)
SI du traitement des OM des vallées du Mont Blanc
SI Omnisports de Cluses et Scionzier
SI pour le ramassage des élèves des établissements scolaires secondaires de Bonneville et des environs
SI d'études, d'aménagement, de développement et de protection du Grand Massif
SI de la Haute Vallée de l'Arve
SI des secours des Pays de l'Arve (SISPA)
SIVU "Espace Jaillet"
Syndicat d'aménagement Intercommunal du Mont Joly

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
Communauté de Communes de l'agglomération Annemassienne
Communauté de Communes du Genevois
SM du Salève
SM d'études des Transports et des Déplacements dans le bassin franco valdo genevois
SI Mixte de gestion du contrat global (SIMBAL)
SI pour la gestion des terrains d'accueil (SIGETA)
SI d'électricité et de services de Seyssel (SIESS)
SM d'aménagement des Bois Enclos (S.M.A.B.E.)
SI de Bellecombe
SI voirie rapide de l'agglomération annemassienne (SIVRAA)
SI pour la gestion du centre principal de secours de la région annemassienne (SIGCSPRA)
SI d'aménagement et d'entretien de l'Arve et de ses berges
SIVU pour l'aménagement et l'entretien du Foron du Chablais-Genevois
Syndicat d'Etudes du Genevois Haut-Savoyard (SEGH)

Arrondissement de Thonon-les-Bains
Communauté de Communes du Bas Chablais
Communauté de Communes du Pays d'Evian
Syndicat de traitement des ordures du Chablais (STOC)
Syndicat mixte d'épuration des régions de Thonon-les-Bains et d'Evian-les-Bains
SMVU d'aménagement d'une plate forme de vol à voile aux Moises (SYVAM)
Syndicat Mixte du centre de soins de Ballaison
Syndicat mixte des gens du voyage sédentarisés ou non sédentarisés du Chablais
SI d'Aménagement du Chablais
SI d'études et d'équipement des régions de Thonon-les-Bains et d'Evian-les-Bains
SI du Col du Feu
SI des bus de l'agglomération de Thonon-les-Bains
SI d'aménagement Anthy /Thonon-les-Bains (SIAAT)
SI incendie et secours du secteur de Thonon-les-Bains (SIDISST)